

Mars 2015 - N° 9

Hénin-Beaumont c'est vous !

Le magazine municipal qui parle de Vous

NOUVELLE BAISSÉ DE LA TAXE D'HABITATION

FAIRE MIEUX EN DEPENSANT MOINS



Hénin-Beaumont c'est vous !

Le magazine municipal qui parle de Vous

Sommaire ...

Étot-civil p.2

L'édito du maire p.3

Actualité pp. 4-11

Infographie : faire mieux en dépensant moins pp. 4-5

Interview de J.R. Sulzer p. 6

La majorité municipale donne l'exemple & coût des vœux p. 7

Cérémonie des mariés 2014 p. 8

Elections départementales : le dispositif à Hénin-Beaumont p. 9

Muret de Konin : après l'intox, la vérité par les habitants pp. 10-11

Culture et patrimoine pp. 12-13

Carnaval 2015 p.12

Les actus de l'Escapade p.13

Sport pp. 14-15

La tour prends garde p. 14

Les parcours du cœur p. 15

Jeunesse - scolarité pp. 16-17

Restauration scolaire, un service à part entière ! pp. 16-17

Solidarité, citoyenneté et associations pp. 18-19

Une association pour les amis de Konin p.18

Sidaction & Journée nationale de l'audition p. 19

Travaux et cadre de vie pp. 20-23

Les travaux dans votre rue p. 20

Retour en images sur les travaux p. 21

Projet d'aménagement d'une voie piétonne Bd Piette p. 22

Le sous-préfet en visite à Hénin-Beaumont p. 23

Vos commerçants pp. 24-25

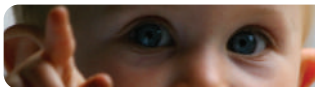
Divins Massage de Thalie p. 24

Meubles Gautier p. 25

Tribunes politiques p. 26

Agenda p. 27

Étot-civil janvier et février



Ils sont nés

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Widjen MARABET, Hélène AUTEM, Hana BALAÏCHE, Maïna PLANCART, Maé HERMANT, Jade FAVIER, Nolan CROXO MOLLET, Logan COTTE, Théo GUYOT, Reda KHETTAL, Zélie ROUSSEAU, Valentina LAMBAL, Lucie FOURDRIGNIER, Shanna BASTIN, Kenny REGNIER, Marcus NAVARRO, Laïa VANDENBUSSCHE, Kiara MASSET, Paolina NICOTRA, Tassili OUALI, Imran ZOUAOU, Lucas ADAM-CZEWSKI, Lizzy AVILLA, Erwan MOQUET, Mylan STABIK, Isabella TANASE, Miguel SCHEMBRI, Théo JONCKEERE, Adil MOUSSA, Gabin DEFRANCE, Mia ORIGLIA, Léna PROVOTAL, Thiméo LECLAIRE, Margaux WARTELLE



Ils nous ont quittés

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

Martine PELLETIER, Jean-Philippe CARRÉ, Jean DUPONT, Marie-Thérèse BLANQUET, Henri ROGER, Eugénie DÉCAMPS, Adrien LOY, Josiane POT, Marie-Louise LETIERCE, Louis WIDEHEM, Marie-Josée EQUINET, Henriette PANLOU, Catherine FORTUNE, Irène CROMBET, Alexandre LIBERT, Marie-Thérèse CARPENTIER, Michel WANTIER, Raymonde MALICE, Paul DESTABEL, Rolande FASQUEL, Marie-Paule BLOND, Annie KOWALSKI, Maurice BOUTRY, Suzanne ROLLAND, Josette DURAND, Jacques LECOEUVRE, Daniel GONTIER, Albert GAMARD, Jeanne FURMANIAK, Jean DONDAINE, Jean WILKOWSKI, Pascal ROBIN, Omer PIETRASKIEWICZ, Jacques RIVET, Jérôme DOWLASZ, Marie MAGNIER, Élisabeth MONTOIS, Michel THORIGNY, Étienne MASTIN, Wanda KURCZEWSKI, Jozef TOMC, David DUHEM, Marian GRZECHNIK, Francine BOUREL .

Nouveau rendez-vous pour l'emploi



La Ville d'Hénin-Beaumont organise une nouvelle session de *job dating* le mercredi 18 mars 2015 de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h à la Salle des fêtes. Venez proposer vos talents aux entreprises présentes !

JOB DATING

En partenariat avec les sociétés Adecco, Adéquat, New work's et Proman.



Cette année encore, nous baissions la taxe d'habitation

Le budget 2015 sera pour nous l'occasion de valider nos propres options financières et budgétaires, à l'heure où le gouvernement annonce une cure d'austérité aux collectivités locales.

Si nous sommes bien évidemment encore un peu contraints par les conséquences des mauvaises gestions de nos prédécesseurs, nous commençons enfin à dégager des marges de manœuvre qui vont nous permettre d'appliquer le programme pour lequel vous nous avez élus dès le premier tour des élections municipales de mars 2014.

Parmi ces promesses, il y a l'incontournable baisse des impôts locaux, entamée dès notre arrivée à la tête de la ville et que nous allons poursuivre cette année. Après une baisse de 10 % l'année dernière, nous baisserons la part communale des impôts locaux de 5 % cette année encore, comme une preuve supplémentaire de notre engagement principal : faire toujours plus et mieux avec moins, et vous libérer de l'asphyxie fiscale qui vous a accablés pendant tant d'années.

Nous le dirons lors du vote du budget : être rigoureux ne signifie pas manquer d'ambition, nous continuerons à vos côtés à mener une politique visionnaire pour notre ville, sans qu'elle soit fastueuse.

L'année 2015 connaîtra donc une nouvelle baisse de la fiscalité en même temps que l'engagement de nouveaux investissements : la reprise de la rénovation bien trop retardée de l'église Saint-Martin, le lancement d'études – installation de la vidéo-protection, rénovation de la piscine et de la salle Léo Lagrange –, la création d'un parvis et la rénovation de l'école Michelet, des travaux dans les écoles et plus d'un million d'euros d'aménagements de voirie.

Après tant d'années de privations, ce n'est plus à vous de vous serrer la ceinture, mais bien à la nouvelle équipe de faire attention aux gaspillages en tous genres et aux dérives politico-financières. Moins d'impôts, mais plus de services publics, c'est la moindre des choses que nous puissions vous offrir.

**Votre maire,
Steve Briois**

FAIRE MIEUX EN D

De 700 € à 500.000 € : telles sont les sommes économisées en 2014 par la Ville sur différents marchés publics !

Téléphonie, chauffage, élagage, travaux, communication... plusieurs centaines de milliers d'euros sont restées dans les caisses de la Commune et ne pèsent donc pas sur les contribuables héninois et beaumontois.

Elus, cabinet du maire et services administratifs et financiers ont tous pleinement pris part à cet effort de recherche d'économies : un effort « payant » pour l'intérêt général !

Une nouvelle philosophie de gestion des deniers publics



C'était une promesse de campagne de Steeve Briois.

Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, chaque euro dépensé doit l'être à bon escient, au profit des habitants de la ville et faire l'objet d'un contrôle attentif de la chaîne de décision :

- l'agent prépare un bon de commande ;
- le transmet à son responsable ;
- qui le soumet ensuite aux Affaires financières ;
- à la Direction générale des services ;
- à l'adjoint concerné ;
- puis, *in fine*, au maire...

... La commande est désormais sécurisée !

La fin du favoritisme



Dans les faits, la priorité a été donnée à l'obtention de rabais auprès des fournisseurs, la renégociation permanente étant devenue une règle, y compris lorsqu'un marché a été attribué.

Grâce à des procédures transparentes de consultation des entreprises, celles-ci sont désormais beaucoup plus nombreuses à soumettre des offres : elles savent que les marchés ne seront pas systématiquement attribués à deux ou trois sociétés.

C'est donc une page qui se tourne aujourd'hui définitivement, celle de la gestion Dalongeville.

Des économies dans tous les domaines



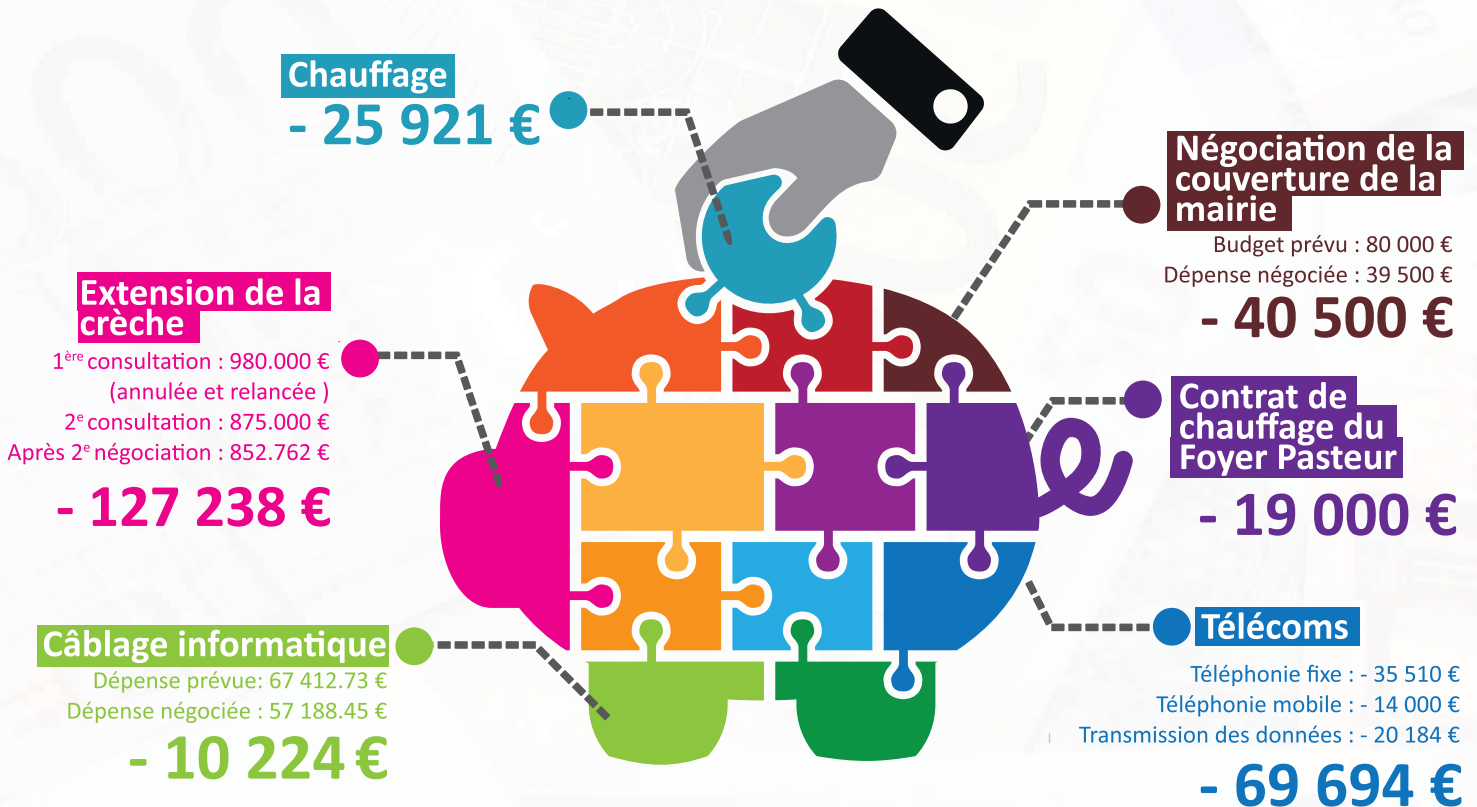
Le développement des activités en régie municipale a permis non seulement de valoriser les agents municipaux – qui sont désormais mieux formés et équipés –, mais aussi de réaliser de substantielles économies.

Le coût annuel des élagages a ainsi diminué de 35.000 €, pour un volume d'opérations supérieur. Toutes les pistes de réduction des dépenses sont explorées. Faire plus en dépensant moins, c'est possible.

DEPENSANT MOINS

Des exemples d'économies parmi d'autres

Les montants des prestations suivantes sont donnés en HT.



Aménagement du parvis de l'école Michelet



Budgétisés à hauteur de près d'1,4 millions d'euros par la précédente Municipalité, l'aménagement du parvis Michelet et la requalification de la rue Jean Macé coûteront finalement, grâce aux négociations menées par la Ville... 908.000 €, soit 500.000 € de moins !

L'économie est aussi environnementale :



Grâce à la généralisation des ampoules LED, seulement 17420 W sont consommés par les équipements municipaux, contre 38528 auparavant, soit une diminution de 55 % !



Rencontre avec... Jean-Richard Sulzer, Adjoint aux Finances

En arrivant à la tête de la Ville, Steeve Briois savait que le passif laissé par les précédentes municipalités faisait peser sur les finances communales un risque certain. Pour réduire celui-ci, le maire pouvait compter sur un « démineur » expérimenté, en la personne de Jean-Richard Sulzer.

Professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine, conseiller régional du Nord – Pas-de-Calais, l'adjoint aux Finances, au Budget et à la Commande publique assume avec sérénité une tâche certes lourde, mais qu'il sait nécessaire au rétablissement des comptes de la commune.

La réalité des comptes de la Ville tels que vous les avez trouvés en arrivant était-elle conforme à ce à quoi vous vous attendiez, ou bien avez-vous eu des « surprises », bonnes ou mauvaises ?

Les comptes, qui sont tenus par le ministère des Finances, étaient exacts.

Par-contre, les mauvaises surprises étaient extracomptables. Par exemple, un emprunt toxique Dexia indexé sur le franc suisse, qui nous coûte plus d'un million d'euros par an ou encore un litige avec Adévia, car les municipalités successives s'étaient endormies sur le dossier.

La première année de la nouvelle équipe municipale se termine. Quels enseignements en tirez-vous, à la fois dans le domaine budgétaire et financier et sur un plan plus général ?

La tâche a été rude car il nous a fallu élaborer le budget 2014 entre le 30 mars 2014 et le 30 avril 2014 : un marathon.

Mais pourtant, les prévisions s'avèrent aujourd'hui exactes.

Le plus difficile a consisté à remettre en état certains services qui n'étaient plus dirigés. Je pense, entre autres, aux Marchés publics. Il y a des agents dévoués mais qui attendaient, tout simplement, des instructions.

Or, le strict respect de la légalité permet de mettre les fournisseurs de la Ville en concurrence, d'où des coûts moindres et des services améliorés.

Plus généralement, le principal poste budgétaire reste celui du personnel municipal. Nos adversaires ont annoncé une vague de licenciements... qui n'a pas eu lieu.

La nouvelle municipalité ne s'est aucunement livrée à une chasse aux sorcières.

Nous avons respecté tous nos engagements en maintenant, d'ailleurs, les avantages acquis. Mais il nous en coûte plus de 20 millions d'euros de charges par an. Il a donc été nécessaire de réaliser des économies par ailleurs afin de maintenir un bon niveau d'investissements ; promesse effectivement tenue en 2014 et qui le sera en 2015.

Combien de temps prendra, selon vous, l'assainissement des finances communales ?

Nous avons trois impératifs : baisser les impôts communaux, maîtriser la dette et dynamiser l'investissement.

L'assainissement est en cours avec une nouvelle baisse de la taxe d'habitation qui nous ramènera dans la norme nationale.

Pour le reste, nos finances communales ont été saccagées par des escrocs, et notre ville n'est pas bien riche. Il nous faudra donc au moins cinq ans pour un assainissement complet, tout en entretenant convenablement nos équipements communaux.

Certains jugeront ce délai un peu long, mais je n'ai pas pris la délégation aux Finances pour raconter des sornettes.

Elus d'Hénin-Beaumont, les indemnités les plus basses de France

Jusqu'en mars 2014, c'était une constante, les candidats aux élections municipales dans la ville faisaient assaut de promesses sur la réduction du train de vie de la Municipalité...

Steeve Briois, de son côté, avait principalement fondé son programme économique sur la baisse des dépenses de fonctionnement, la rationalisation de celles d'investissement et le passage en régie municipale de toutes les prestations pouvant être réalisées en interne.

Une fois élue, la nouvelle équipe a tenu parole et montré l'exemple : les adjoints perçoivent ainsi 730 € nets par mois, soit une somme très nettement inférieure à celle à laquelle la loi leur permet de

prétendre eu égard à la taille de la ville : un peu plus de 1000 €. Le coût pour les contribuables est donc réduit de 30 %... pour des élus qui se donnent à 100 % pour Hénin-Beaumont !

Si l'ensemble des députés, sénateurs et autres conseillers techniques ou spéciaux faisaient de même, ce sont des millions qu'économiserait le pays. Malheureusement, sur le plan national – et malgré les centaines de personnes qui tombent chaque jour dans la pauvreté –, cette nécessaire prise de conscience n'a pas lieu.

Dans ce domaine comme dans d'autres, la gestion d'Hénin-Beaumont a donc aujourd'hui valeur d'exemple...

Voeux du maire : mieux organisés et moins chers !

**COÛT
DES VOEUX
- 35%**

La cérémonie des vœux à la population est une tradition bien ancrée dans les esprits et constitue pour le maire l'opportunité d'être entendu par un maximum d'habitants de la ville. Sans doute est-ce pour cette raison que certaines des précédentes municipalités ne regardaient pas à la dépense pour l'occasion...

Steeve Briois et la nouvelle équipe municipale ont, dans ce domaine comme dans les autres, tout mis en œuvre pour « faire mieux, en dépensant moins ». Alors que la cérémonie 2014 avait coûté 28.293 €, celle de 2015 a été réalisée avec un budget global de 18.398 €, soit 9895 € et 35 % de moins... pour une affluence deux fois supérieure !

La preuve par l'exemple qu'une politique budgétaire et financière rigoureuse ne se fait pas forcément au détriment de la qualité des événements et opérations menés par la Ville...



Les mariés de l'An 2014...

Pour la première fois, ce 13 février – veille de Saint-Valentin –, la Mairie a souhaité honorer les couples mariés à Hénin-Beaumont au cours de l'année précédente.

L'occasion a été saisie pour établir quelques statistiques sur la périodicité des mariages (avec un pic à 19 % en septembre et un plancher à 0 % en janvier), la moyenne d'âge des couples (36 ans) ou le nombre de primo-mariés (86 personnes). La benjamine des nouveaux mariés était âgée de 18 ans, tandis que le doyen comptait 70 printemps.

100 couples au total étaient concernés : tous ont été conviés dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville pour une cérémonie durant laquelle les conjoints ont été accueillis et à nouveau félicités par le maire, avant une photo de groupe et la remise d'un cadeau offert par la Municipalité.

L'état de grâce ainsi renouvelé, les jeunes – et moins jeunes ! – époux peuvent à présent viser les noces d'or...



LES 22 ET 29 MARS JE VOTE POUR MON DEPARTEMENT

Elections départementales : le dispositif à Hénin-Beaumont

Le renouvellement intégral des conseils départementaux – anciennement conseils généraux – aura lieu le dimanche 22 mars 2015 et, en cas de second tour, le 29 mars 2015.

La ville d'Hénin-Beaumont est scindée en deux cantons :

Hénin-1, qui regroupe le nord d'Hénin-Beaumont (*), Oignies, Dourges et Montigny-en-Gohelle ;

(*) Partie de la commune située au nord d'une ligne définie par l'axe des voies et limites suivantes : depuis la limite territoriale de la commune de Dourges, rue de Dourges, rue Léon-Pruvot, rue Elie-Gruyelle, rue Jean-Jacques-Rousseau, rue Jules-Guesde, rue des Girondins, rue Voltaire, boulevard du Maréchal-Juin, rue Robert-Aylé, boulevard Gabriel-Péri, boulevard du Président-Salvador-Allende, jusqu'à la limite territoriale de la commune de Montigny-en-Gohelle

Hénin-2, qui regroupe le sud d'Hénin-Beaumont (), Courcelles-lès-Lens, Drocourt, Evin-Malmaison, Leforest et Noyelles-Godault.**

(**) Partie de la commune non incluse dans le canton d'Hénin-Beaumont-1.

Je vote par procuration

Les personnes dans l'incapacité de se déplacer ou absentes le jour du scrutin peuvent voter par procuration. Elles doivent pour cela :

- se présenter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de leur domicile ou de leur lieu de travail ;
- être munies d'une pièce d'identité ;
- remplir sur place un formulaire ;
- désigner la personne qui votera à leur place (le mandataire doit être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France).



Pour pouvoir voter, il est nécessaire de présenter l'un des documents suivants :

- carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire (en cours de validité), carte vitale avec photo (en cours de validité), carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF, permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité), livret de circulation (en cours de validité), carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité), carte d'identité ou carte de circula-

tion avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité), carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local avec photo (en cours de validité), carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité), récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité).



Le numéro du bureau dans lequel devra voter chaque électeur est inscrit sur sa carte.



Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h.



Les bureaux centralisateurs (un par canton) seront établis à la Salle des fêtes, rue Voltaire.

La Municipalité met une navette à disposition des personnes qui en feront la demande.

Attention : ce véhicule ne permet pas de prendre à son bord des fauteuils roulants.

Inscriptions auprès de Lydie Lavarde : 03 21 74 87 40.

MURET DE LA RÉSIDENCE LA VÉRITÉ RÉTABLIE P



Ils sont carreleur, agent de production, technicien de maintenance ou agent de sécurité. Ces quatre hommes ont acheté il y a quelques années une maison dans la résidence Konin, en espérant y trouver la quiétude dont tous rêvaient pour leur famille.

Au fil des années, hélas, leur quotidien est devenu un cauchemar, entre trafic routier invraisemblable au sein d'une résidence, enfants renversés, cambriolages et délinquants voulant faire du lieu leur terrain de jeu.

Après la fausse polémique sciemment entretenue par l'opposition municipale et quelques bien-pensants médiatiques au sujet du muret de gabions récemment installé rue Téodorowicz, ils ont tenu à rétablir quelques vérités et à remettre les évènements en perspective...

Dès 2007, année de création du lotissement, les riverains ont vu leur rue se transformer en piste d'essais pour les véhicules réparés dans le grand

garage voisin. Saisie d'une première pétition en 2008, la Municipalité alors en place leur a rétorqué qu'il « fallait acheter ailleurs » ! Puis les fourgons de tri postal se sont mis de la partie, empruntant eux aussi les voies de la résidence pour gagner quelques minutes sur leur trajet... Bruit, pollution et accidents évités de peu ont alors contribué à élever le niveau de tension entre les habitants du lotissement et ces visiteurs indéclicats.

Dans le même temps, la présence toute proche d'une chaîne de restauration rapide a amené au pied des maisons des groupes de jeunes venus consommer leurs frites, hamburgers et... substances illicites, laissant après leur départ les reliefs de leurs libations.

En octobre 2014, l'agression par un cambrioleur de Ruddy Mahieu, honnête père de famille estimé de tous dans la résidence Konin, servira de déclic aux riverains. Appelés à s'exprimer lors d'une réunion publique puis au cours d'une enquête – toutes deux

organisées par la Mairie – , une très large majorité des habitants du lotissement se sont prononcés pour la fermeture aux véhicules de l'accès situé rue Téodorowicz. Conformément à son engagement de consulter la population sur les sujets essentiels, le maire Steeve Briois a donc rapidement pris les mesures pour qu'un muret de gabions soit installé. « C'est nous qui avons demandé le muret », soulignent François, Ludovic, Serge et Xavier.

L'ampleur médiatique artificiellement donnée à l'affaire a surpris et choqué la plupart des riverains, qui se sont sentis pris en otage par l'opposition et des journalistes la plupart du temps venus de Paris, trop heureux d'inventer là un prétexte pour dénigrer le travail du maire d'Hénin-Beaumont. En oubliant que celui-ci venait de mettre en pratique non seulement une promesse de campagne, mais aussi un exemple concret de respect de la parole citoyenne !

LE KONIN : APRÈS L'INTOX, PAR LES HABITANTS !

Cette polémique est « purement politique » s'indigne Ludovic. Une analyse reprise par Serge, qui rappelle qu'en 2009, la fermeture d'un accès du Clos du lac par la précédente municipalité n'avait pas fait autant de bruit : « On ne vous a jamais vus, à cette époque », a-t-il ainsi asséné aux élus d'opposition venus tenter de faire de la récupération politicienne dans les jours qui ont suivi la pose du muret.

Aujourd'hui, poursuit-il, « On vit tranquille. ». Un certain nombre de personnes initialement opposées au projet ont d'ailleurs changé d'avis en constatant que le calme était revenu, en quelques jours, dans le lotisse-

ment. Cette opération « a répondu à beaucoup de nos attentes », indique Xavier, qui évoque par ailleurs diverses pistes de travail relatives à l'aménagement des voies de circulation proches : installation d'un rond-point, création de cédez-le-passage...

Sur le plan humain – et c'est là un bénéfice inattendu –, « l'affaire du mur » a créé un nouveau lien, inter-générationnel, entre les habitants de la résidence Konin. Ceux-ci dialoguent désormais davantage et se communiquent des informations essentielles à la quiétude de tous. « On s'est solidarisés. » résume Xavier, qui relève un autre aspect positif :

cette démarche « va peut-être inciter d'autres habitants, qui rencontrent les mêmes problèmes dans d'autres secteurs, à faire comme nous ».

Le mot de la fin revient à François : « Ma vie a changé. Je me sens mieux dans ma peau, au quotidien. Comme quoi un simple muret peut rendre les gens heureux ! »

Comme un pied-de-nez à ceux qui ont essayé en vain de les instrumentaliser, les quatre hommes ont d'ores et déjà prévu de lancer cette année la première Fête des voisins dans la résidence et de prendre pour comptoir le... muret de gabions !

Jusqu'où descendra la Voix du Nord dans la désinformation ?

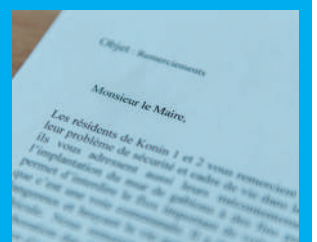


Méticuleusement, la *Voix du Nord* continue son travail de sape contre la nouvelle équipe municipale, y compris lorsque celle-ci répond à la demande des habitants. L'affaire du muret en gabions n'échappe pas à la règle, puisqu'une pseudo journaliste a décidé d'en faire une actualité internationale. Tout est bon pour faire le buzz et de l'argent sur le dos des habitants d'Hénin-Beaumont, quitte à désinformer purement et simplement les lecteurs de la *Voix du Nord*. Le maire d'Hénin-Beaumont n'a jamais été contacté par la journaliste Guilain, sur un sujet qui a pourtant fait trois pages... Seuls les élus de l'opposition ont désormais droit à des articles de propagande électorale.

Quant à la pétition que la *Voix du Nord* a monté en épingle pour faire démonter le muret en gabions, elle n'a tout bonnement jamais vu le jour ! Ultime démonstration, s'il en était encore besoin, que la *Voix du Nord* a mis en place, de toutes pièces, une vaste opération de manipulation à but politique.

Merci Monsieur le Maire !

Les vaines polémiques terminées, c'est un légitime sentiment de satisfaction qui prévaut, ainsi qu'une réelle reconnaissance envers « M. le maire qui nous a soutenus depuis le début et sans faire de politique » précise Ludovic. Une lettre de remerciements envoyée à Steeve Briois par un collectif d'habitants des lotissements Konin 1 et Konin 2 en témoigne.



CARNAVAL

D'HÉNIN-BEAUMONT

21 MARS - 14 H
BD JEAN MOULIN
ZAC DES 2 VILLES

Mettez votre beste klet'che* pour le carnaval !

Marc Drapier en est certain, cette année, le carnaval sera un bon cru ! Le président de l'Association du Champ de l'Abbaye a hâte de défiler ce 21 mars. Depuis qu'il a remis au goût du jour le carnaval, celui-ci prend de l'ampleur d'année en année.

Nostalgique du fameux carnaval instauré par Fernand Darchicourt en 1956, Marc Drapier a créé l'association dans le but de voir renaître cet événement tant attendu par les habitants.

En 2010, il a organisé un petit carnaval de quartier avec l'école Bracke-Desrousseaux. Tout le quartier avait répondu présent. Rien de tel pour le motiver et s'attaquer dès l'année suivante au centre-ville...

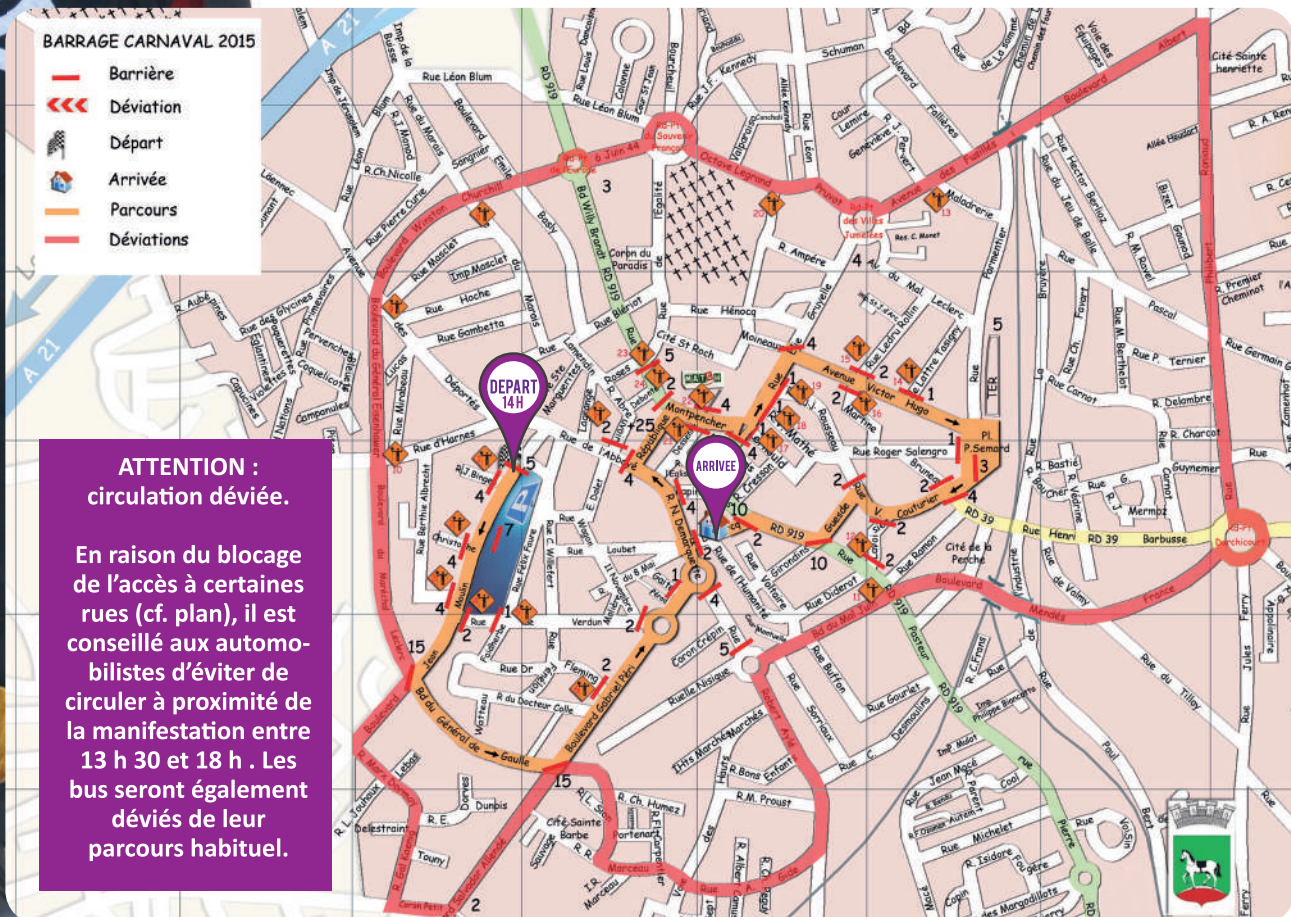
Devant le succès de cette manifestation, le parcours a été modifié et rallongé. Le

départ se fera au feu tricolore du boulevard Jean Moulin, avec 35 formations ! L'Etoile cycliste, Les Amis des beaux-arts, Les Amis de la cité des Bouviers, le Club nautique, pour ne citer que ces associations, seront accompagnés par les chars des maisons de quartier (bateau-pirate, univers de Walt Disney). Sans oublier les troupes de brésiliennes, les Carnavaleux, les Gilles, les vélos-clowns, les cracheurs de feu, le canon à confettis et les harmonies.

Une ambiance assurée pour le plus grand leut'che** des petits et des grands !

- * plus beau costume
- ** plaisir

Infos : Service des relations publiques
03 21 74 87 27



L'octu de l'escapade

La Journée internationale des droits des femmes

La Journée internationale des droits des femmes, dimanche 8 mars, dure plusieurs jours à l'Escapade !

Deuxième temps fort de la saison, *Dames d'atout* abordera la question de la condition féminine et de l'égalité des sexes.

Christelle Moquet, Nadia Ghadanfar, Aude Denis, Annie Leuridan, Nata-

cha Atlas et Véro Dahuron, sont des femmes d'aujourd'hui qui, un jour, ont décidé d'être artistes et d'en vivre. Elles sont comédienne, scénographe, musicienne, chanteuse, metteur en scène, auteur, et toutes travaillent dans l'ombre au quotidien pour pouvoir mettre leurs idées, leurs points de vue ou encore leur engagement dans la lumière les soirs de représentation.

Elles travaillent en équipe, avec des hommes bien sûr, c'est leur métier, mais c'est leur travail qu'elles présentent en ce mois de mars à l'Escapade. Elles parlent de leur vie, des hommes, de la société dans laquelle elles vivent, de leurs engagements au quotidien ou comment elles subissent notre histoire contemporaine, de leur aspiration à vivre libre.

L'agenda

Mes amours au loin (théâtre)
Vendredi 13 mars à 20 h



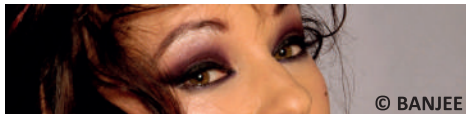
« Il est parti. Elle est seule. Il lui manque, et au fur et à mesure que son souvenir s'éloigne, elle éprouve de plus en plus de difficultés à marcher, à parler. Jusqu'à l'immobilisme absolu, jusqu'au silence, alors qu'un clip de Love story repasse en boucle, lui aussi coincé dans un retour sans fin. Et lui se meut avec autant d'aise qu'elle a de difficultés. »

Cette histoire-là est poignante, tragique, presque : et pourtant, une bonne dose d'humour, un soupçon d'autodérision et une grande complicité avec le public.

Rencontre à l'issue du spectacle avec plusieurs intervenantes sur le rôle de la littérature et de l'imaginaire dans l'invention des possibles pour les filles et les garçons, et combien la lutte contre les inégalités femmes-hommes fait progresser l'ensemble de la société.

Tarifs : 10 €, 8 € (réduit), 7 € (adhérent)
Pass 6 places « 6 pas plus loin » : 30 €

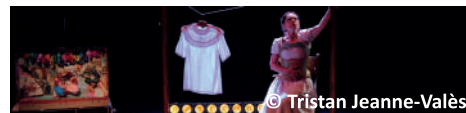
Natacha Atlas (musique du monde)
Samedi 21 mars à 20 h



Natacha Atlas est une chanteuse belge d'origine anglo-égyptienne. L'artiste cherche à rapprocher l'Orient et l'Occident sur le plan musical, en mêlant les musiques et les chants orientaux, la chanson française, la pop et le rap. Elle a reçu une victoire de la musique pour son interprétation et l'orchestration de *Mon amie la rose*, initialement chantée par Françoise Hardy. Concert organisé dans le cadre du festival Les Enchanteurs avec Droit de Cité.

Tarifs : 16 €, 14 € (réduit), 12 € (prévente)
10 € avec le pass Escapade

Frida Kahlo (théâtre)
Vendredi 27 mars à 20 h



Après une tournée internationale, le spectacle revient en France. D'après

son journal et sa correspondance, Véro Dahuron retrace le parcours atypique de cette artiste peintre révolutionnaire mexicaine, épouse du célèbre muraliste Diego Rivera, amie de Trotski, d'Einstein et égypte du surréaliste André Breton. Femme blessée par la vie : la polio à 6 ans, un terrible accident de tramway à 18 ans, l'amputation, l'alcool... et l'engagement politique.

Tarifs : 10 €, 8 € (réduit), 7 € (adhérent)
Pass 6 places « 6 pas plus loin » : 30 €

L'égalité, c'est pas sorcier ! (exposition de dessins, photos, textes)

l'escapade
entrée libre !

Du vendredi 13 au vendredi 27 mars, de 14 h à 18 h 30 et les soirs de spectacle

Un travail pour l'égalité des femmes et des hommes, la liberté et l'autonomie, considérant la laïcité comme le socle fondamental et indispensable d'une démocratie.

Entrée libre

Le tremplin « Coup de ressort » revient cette année encore !

C'est l'opportunité pour les artistes amateurs de s'essayer sur une scène professionnelle. Il est ouvert à tous les styles musicaux. Le dossier d'inscription est disponible sur la page Facebook de l'Escapade, sur demande à ressort@escapadetheatre.fr ou à retirer directement à l'Escapade. Inscriptions jusqu'au 9 mai 2015



Mater le roi de son adversaire pour remporter la victoire

C'est le seul jeu de société à être reconnu comme un sport puisque, contrairement à d'autres jeux, il n'y a pas de hasard. Véritable sport cérébral, puisque l'on mise sur la mémoire, la concentration et la logique, il faut également être créatif pour accomplir de beaux coups.

Avec une équipe en nationale 4 (la plus forte division régionale) et une seconde en nationale 2, dont le capitaine Pierre Petitcunot évolue parmi le top 50 français, le club d'Hénin-Beaumont « La tour, prends garde ! » peut être fier de ses sportifs. Le club fait partie des trois meilleurs clubs de la région avec Arras et Le Touquet.

Mais quelle est donc la force de ce club ? Philippe Broutin, président et entraîneur, nous livre son secret : « On mise sur les jeunes ! On les accepte, on les forme et on les occupe ». Rare sport mixte et intergénérationnel, à Hénin-Beaumont chacun y trouve sa place. Le doyen, 82 ans, et le cadet, 6 ans, se rencontrent et s'entendent devant un échiquier.

Infos :

<http://latour.prendsgarde.free.fr/>

Mardi de 18 h à 20 h et samedi de 14 h à 18 h à la salle Léon Jouhaux, 34 boulevard Gabriel Péri

Carla, championne du Pas-de-Calais

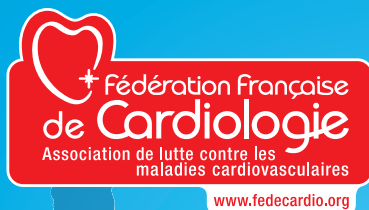


Carla Loche est une petite fille comme les autres. À 9 ans, elle aime la peinture, l'athlétisme et les sciences. Mais Carla a découvert les échecs à l'âge de 5 ans et, depuis, elle a fait du chemin.

Entrée au club à 6 ans, la voilà championne du Pas-de-Calais dans la catégorie poussines. Elle participera au Championnat de France des jeunes à Pau, du 29 avril au 3 mai 2015. On est tous avec toi !



Les parcours du Cœur



Les parcours du cœur

Le constat est alarmant : 80 % des maladies cardiovasculaires sont liées au tabagisme, à un manque d'activité physique, à une mauvaise alimentation, à l'usage nocif d'alcool ou encore au stress. C'est pourquoi Gérard Delsaux, membre de la Fédération française de cardiologie Nord-Pas-de-Calais nous conseille :



Parcours du cœur

Jeudi 26 mars

Départ 14 h du parking Jean Moulin :
boucle 6 kms marche

Les amis de la marche

Robert PLAZA
06.12.32.14.61

Vendredi 27 mars

Départ 17 h 30 de la place de l'église
de Beaumont :
6 kms de marche nordique

Maison de quartier Beau-
mont et Coach sport santé
B.TRANCHANT
06.77.06.99.66

Samedi 28 mars

Départ à 15 h de la MDQ Darcy :
marche balisée sur les terrils
stand santé/alimentation

Maison de quartier
Darcy
Emmanuelle LEPINGLE
06.35.27.83.02

Dimanche 29 mars sur le site de la
Piscine Municipale (8h-13h)

Départ 9 h de la piscine :
circuit cyclo tourisme famille 10 kms,
départ 10 h : circuit 40 kms

Étoile cycliste héninoise
Georges MEDO
06.03.38.57.16

Départ 8 h 30 de la piscine : boucle 12
kms, départ 9 h : boucle 6 kms

Les amis de la marche
Robert PLAZA
06.12.32.14.61

A partir de 8 h à la piscine : jeux
ludiques et longueurs
(Entrée : collecte reversée au parcours
du cœur 2015)

Club nautique héninois
Mohamed OUARRAK
06.22.23.90.99

Stand santé CHHB

Participation à la marche, vélo et
piscine

Centre Hospitalier
d'Hénin-Beaumont
Association « culture,
nature et sport »
Ismérie HAMEREL
03.21.08.64.72

Correspondant parcours du cœur 2015 : Gérard DELSAUX
03 21 20 59 12 et 06 83 10 89 12

Hénin-Beaumont c'est vous !

Sport

Balle de break pour l'Open Volvo !



Comme chaque année, le Tennis club héninois organise son tournoi open. Celui-ci se déroulera du vendredi 13 mars au dimanche 5 avril sur les courts couverts de l'Espace François Mitterrand.

Près de 200 joueurs de différentes nationalités et de tout âge s'affronteront durant ces trois semaines, tous les soirs à partir de 18 h et toute la journée le week-end. Les phases finales se tiendront le dernier week-end, avec des huitièmes et quarts de finale le samedi 4 avril, tout au long de la journée.

Les finales auront quant à elles lieu le dimanche 5 avril, à 14 h pour les dames et à 15 h 30 pour les messieurs. Didier Prestaut, responsable sportif du club, nous l'affirme : « Ce sont assurément et traditionnellement les meilleurs joueurs régionaux voire nationaux qui en découdront ces deux derniers jours. »

Vous aurez aussi la possibilité de faire le tour du showroom des véhicules Volvo en exposition ces deux derniers jours.

La slovaque Simona Parajova viendra-t-elle défendre son titre ? L'entrée est bien évidemment gratuite, et tous les bénévoles du Tennis club se feront un plaisir de vous accueillir dans leur structure...

Inauguration du terrain synthétique Henri Noch



Le 18 février, a été inauguré le terrain synthétique de l'Espace François Mitterrand. Baptisé Henri Noch, du nom de l'un des fondateurs du Football club féminin d'Hénin-Beaumont, le terrain bénéficiera à l'activité sportive des clubs et scolaires de la ville. Ce nouvel outil vous sera plus longuement présenté dans le prochain magazine municipal.



La restauration scolaire, un service à port entière !

Plus de 120.000 repas servis en 2014 au restaurant scolaire central Darcy et ses treize satellites, ce qui représente environ 1000 enfants accueillis par jour. Entre la préparation des repas, du self, le service, le nettoyage et la plonge, les agents n'ont pas le temps de souffler. Tous les repas sont préparés par l'équipe de la cuisine centrale et ils assurent également la production des repas pour le Foyer Pasteur et le service de portage de repas à domicile du CCAS d'Hénin-Beaumont.

L'équipe se compose d'un gérant et de deux cuisiniers venant de la société Dupont et de treize commis travaillant pour la Ville. Formés sur la sécurité et l'hygiène alimentaire, et spécialisés dans différents domaines (préparations chaudes ou froides, service...), nos agents sont irréprochables.

À Hénin-Beaumont, les enfants ont la chance de se régaler avec un menu bio hebdomadaire.

Au-delà de la simple restauration, on crée du lien. Une

animation mensuelle thématique est programmée (chandeleur, repas américain...) et prochainement les anniversaires seront fêtés une fois par mois avec un gâteau collectif.

La Caisse des écoles veille à la qualité des repas et à l'accueil des enfants, avec un encadrement qualifié : plus de 80 % des effectifs sont diplômés BAFA, CAP petite enfance. En formant les encadrants, le temps méridien se transforme en « mini-centre de loisirs », des activités sont proposées aux enfants une fois le repas terminé.

Les satellites ont été créés dans le but d'éviter les déplacements pour les enfants de maternelle, notamment. En mangeant sur place, il y a moins de risques d'accident. Ainsi, ils ont également plus de temps pour la détente et le jeu. L'encadrement est assuré par les ATSEM, renforcés par des animateurs et cantinières. Au total, plus de 100 adultes encadrent ou participent au repas des enfants le midi.





Finis les tickets !

Bientôt, tout va être numérisé : voici la grande nouveauté.

L'école Bracke-Desrousseaux sera l'école test après les vacances de Pâques. Le dispositif sera ensuite déployé sur tout le territoire à la rentrée scolaire de septembre 2015. Le portail famille sera en ligne, ce qui permettra aux parents de régler la cantine en ligne. Bien entendu, il sera toujours possible de payer à la Caisse des écoles.

Tous les enfants posséderont une carte de cantine. Ce qui permettra une plus grande flexibilité aux parents. Pour les enfants en maternelle, les parents déposeront la carte dans un porte-cartes à l'entrée, une ATSEM viendra ensuite tout scanner.

Pour les plus grands, ce sera l'occasion de les responsabiliser puisqu'ils devront scanner eux-mêmes leur carte les jours où ils mangeront à la cantine.

La composition des menus

La commission des menus se réunit tous les deux-trois mois. Elle est composée de parents d'élèves, de deux directrices d'écoles désignées par le conseil d'administration de la Caisse des écoles, du directeur de la Caisse des écoles, Olivier Vergnaud, du responsable de la restauration scolaire Pierre Colin, de l'adjointe déléguée aux Affaires scolaires, Maryse Poulain, de la représentante des délégués départementaux de l'Éducation nationale, Évelyne Quillet et de trois représentants de la société Dupont (le gérant, le chef de secteur et la diététicienne).

Consciencieusement préparés à l'avance, les menus sont équilibrés et doivent respecter un certain nombre d'aliments.

Les menus sont présentés lors de cette commission et parfois débattus, de sorte que les enfants aient toujours des plats qu'ils vont aimer.





Enfin une association pour les amis de Konin !

Mises de côté ces dernières années, Steeve Briois tenait à reprendre les relations qu'entretenait notre commune avec Konin (Pologne), ville jumelée depuis 1989. Suite à une invitation datant de février 2014, une délégation de trois élus s'est rendue à Konin en juin dernier. L'occasion pour eux de rencontrer quelques représentants d'associations sportives et de loisirs et de confirmer l'importance de la création d'une association pour permettre des activités et des échanges avec Konin.

L'association Konin – Hénin-Beaumont s'est notamment fait connaître lors du marché de Noël, en vendant des pâtisseries polonaises en habits traditionnels. Jean-Bruno Gornyk, le président, est fier de compter une quarantaine de membres en si peu de temps. Il se rend compte que la communauté polonaise présente dans notre commune était demandeuse. De ce fait, on y retrouve des gens motivés et dynamiques qui ont envie de renforcer l'amitié entre les deux villes et favoriser les échanges.

De nombreux projets...



**HE
NIN
KO
NIN**

On peut d'ores et déjà annoncer les cours de cuisine et de langue polonaise qui débiteront au printemps, au local situé à l'école Jean-Jacques Rousseau. Par la suite, les membres vont travailler pour organiser des échanges scolaires, sportifs, culturels... Pour célébrer la fête nationale polonaise, l'association organisera le 3 mai un repas polonais au Colysée. Le nombre de places étant limité, n'hésitez pas à vous inscrire dès à présent auprès de Bernard Wannepain, trésorier, au 06 24 78 31 30 (20 € pour les adhérents et 25 € pour les non-adhérents).

Plus d'infos sur l'association : 07 82 60 05 30



27, 28 & 29 MARS



// LA SEULE ARME
QUI PEUT VAINCRE
LE SIDA

C'EST LA
RECHERCHE.

////////// SIDACTION 2015 //////////
Le sida, pour en finir
il faut continuer.
Donnez au 110 ou sur sidaction.org
Le 110 est un numéro gratuit ouvert jusqu'au 17 avril.



12
MARS
2015

Journée Nationale de l'Audition

18^e Campagne Nationale d'information et de prévention dans le domaine de l'audition,
organisée par l'Association JNA



Campagne réalisée sous le Haut Parrainage
du Ministère des Affaires sociales et
de la Santé et du Ministère délégué
chargé des Personnes âgées et de l'Autonomie,
du Ministère de l'Éducation Nationale.

N°Azur 0 810 200 219

Prix appel local



www.journee-audition.org

Campagne réalisée sous le Haut Parrainage

Les travaux dans votre rue...

Les travaux de réparation et d'entretien de voirie, de remplacement ou de création de gargouilles d'évacuation des eaux de pluie, la pose de panneaux de signalisation et de potelets se poursuivent au mois de mars.

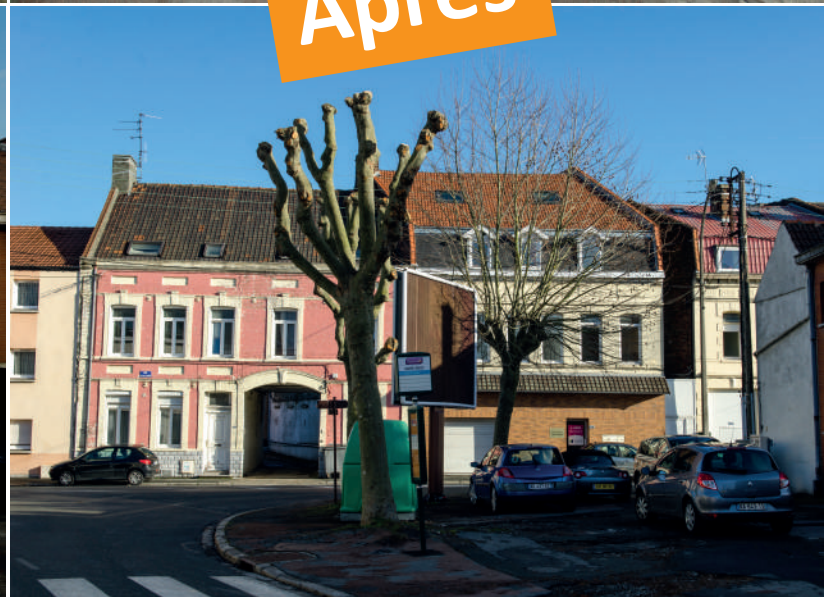
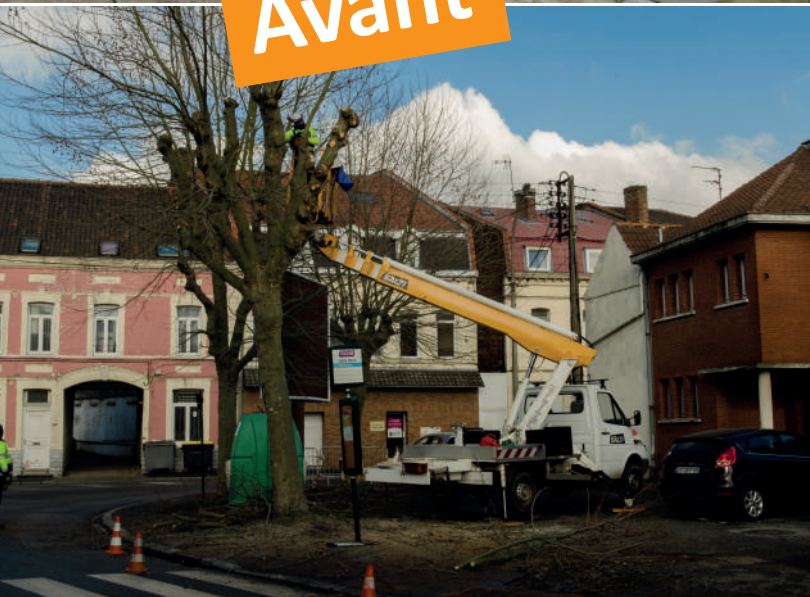
Attention, les dates fournies sont prévisionnelles : elles peuvent être amenées à changer en fonction des conditions météorologiques ou de difficultés imprévues lors des travaux.

- **Av. du Maréchal Leclerc** : pose d'un panneau école (du 16 au 20 mars).
- **333 Bd Allende** : réparation de nids-de-poule sur le trottoir (du 9 au 13 mars).
- **Bd Basly** : remplacement de deux gargouilles (du 16 au 20 mars).
- **Bd Fallières** : réparation de nids-de-poule (du 9 au 13 mars).
- **Bd Gay-Lussac** : réparation de nids-de-poule (du 2 au 6 mars).
- **Bd des frères Leterme** : réparation de nids-de-poule (du 9 au 13 mars).
- **Bd Moulin** : rescelllement d'une plaque d'égout (du 16 au 20 mars).
- **Cantine Darcy** : remise en état d'une bouche d'égout (du 16 au 20 mars).
- **Chemin de Tournay** : réparation de nids-de-poule (du 2 au 6 mars).
- **Cité des Bouviers** : réparation de nids-de-poule (du 2 au 6 mars).
- **Cité Calone** : dépose et mise en sécurité d'une gargouille (du 16 au 20 mars).
- **Cité Champs de l'Abbaye** : réparation de nids-de-poule (du 9 au 13 mars).
- **Cité Foch** : réparation de nids-de-poule (du 9 au 13 mars).
- **Cité des Rosiers** : réparation de nids-de-poule (du 2 au 6 mars).
- **Impasse des Hauts-Marchés** : création d'1 gargouille et remplacement de 2 gargouilles (du 23 au 27 mars).
- **Parking Aylé** : réparation de nids-de-poule (du 9 au 13 mars).
- **Place Wagon** : pose de potelets (du 16 au 20 mars).
- **Rue des Bons-Enfants** : suppression d'une gargouille (du 23 au 27 mars).
- **Rue Caupin** : réparation de nids-de-poule (du 9 au 13 mars).
- **Rue Demuyneck** : réparation de nids-de-poule (du 9 au 13 mars).
- **Rue Desmoulins** : remplacement de 7 gargouilles (du 23 au 27 mars).
- **Rue de Douai** : réparation de nids-de-poule sur le trottoir et la chaussée (du 9 au 13 mars).
- **1033 rue Ferry** : réparation d'un affaissement de chaussée (du 9 au 13 mars).
- **351 rue Fontaine** : réparation de nids-de-poule sur le trottoir (du 9 au 13 mars).
- **Rue Froissart** : réparation de nids-de-poule (du 9 au 13 mars).
- **Rue Gide** : création d'un mini giratoire et pose de panneaux de signalisation (du 16 au 20 mars).
- **Rue de Hanovre** : pose d'un panneau de signalisation (du 16 au 20 mars).
- **115 rue de l'Humanité** : réparation de nids-de-poule (du 9 au 13 mars).
- **Rue Kennedy** : pose de ralentisseurs et de panneaux de signalisation (du 23 au 27 mars).
- **Rue Ledru-Rollin** : pose d'un panneau école (du 16 au 20 mars).
- **Rue Legrand** : pose d'un panneau de direction CCAS (du 16 au 20 mars).
- **Rue du Marais** : remplacement de 4 gargouilles (du 23 au 27 mars).
- **Rue Matisse** : réparation de nids-de-poule sur le trottoir (du 9 au 13 mars).
- **Rue Proust** : pose d'un panneau de signalisation (du 16 au 20 mars).
- **662 rue Robiaux** : réparation d'un affaissement de puisard (du 9 au 13 mars).
- **Rue Schoelcher** : réparation de nids-de-poule (du 9 au 13 mars).
- **Rue Téodorowicz** : pose d'un panneau de signalisation (du 16 au 20 mars).
- **76 rue Adrien Thorez** : remise en état d'une boîte d'assainissement (du 16 au 20 mars).
- **Rue de la Tour d'Auvergne** : réparation de nids-de-poule (du 2 au 6 mars).
- **Rue Védrines** : dépose et repose d'un panneau stop (du 16 au 20 mars).
- **Voie des Hauts-Marchés** : remplacement de 5 gargouilles (du 23 au 27 mars).



Avant

Après





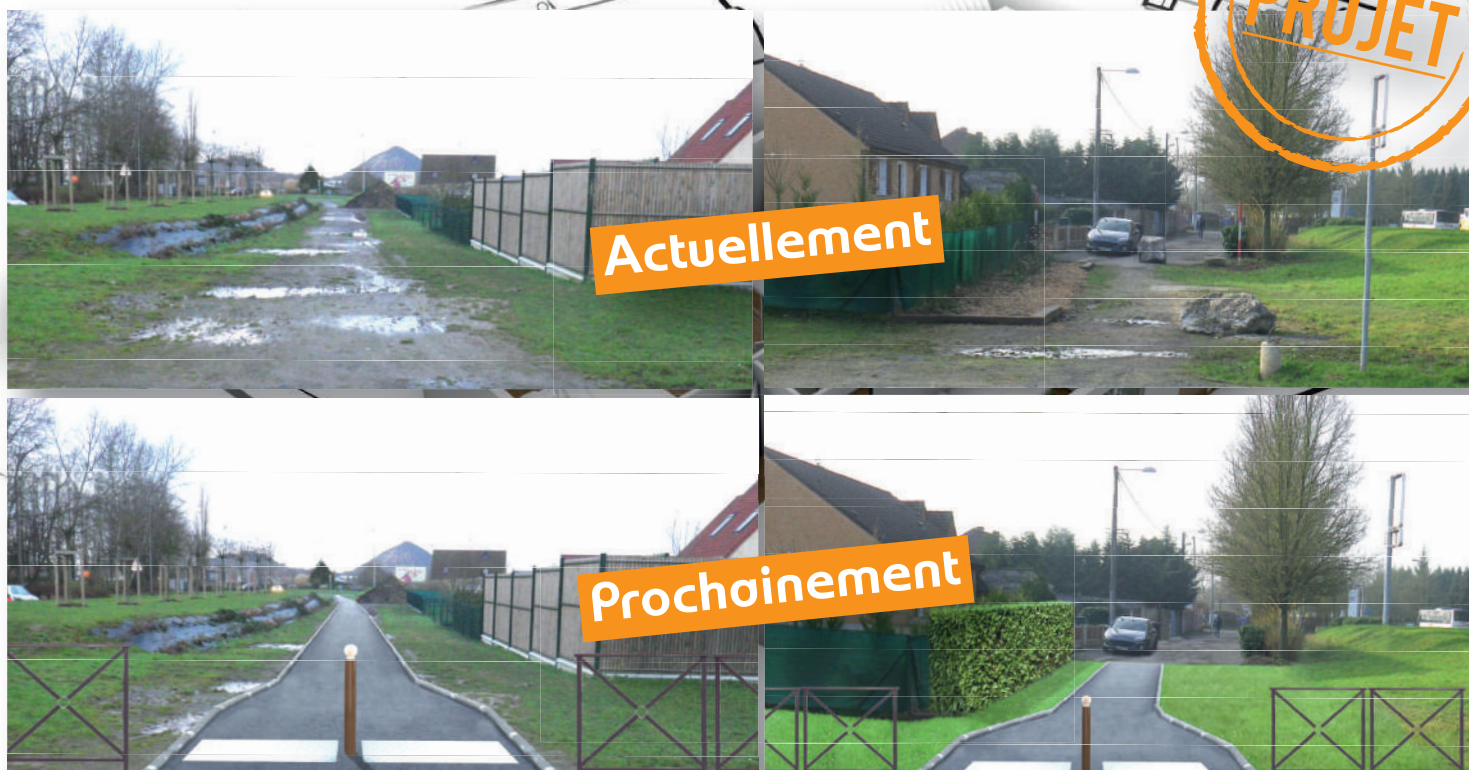
Projet d'aménagement d'une voie piétonne Bd Piette

La sécurité de tous, et plus encore des jeunes, est une préoccupation permanente de la Municipalité. Ainsi une partie de la voie longeant le bd Piette fera-t-elle l'objet d'une réfection au niveau de la rue de l'Escaut :

cet aménagement permettra notamment aux élèves du lycée Senez, qui empruntent régulièrement le bd Piette pour se rendre au lycée, de disposer d'un accès piéton rénové.

Présentée aux riverains lors d'une réunion publique le 3 février, l'opération débutera le 15 avril, pour s'achever trois semaines plus tard. Réalisés en régie, ces travaux coûteront, charges de personnel incluses, environ 13.000 €.

Simulation du projet





Le sous-préfet en visite à Hénin-Beaumont

Dans le cadre d'une visite de courtoisie, monsieur Xavier Czerwinski, sous-préfet en charge de la cohésion sociale a été reçu le jeudi 19 février par Steeve Briois et ses adjoints.

Le maire a mis en avant le travail des chantiers d'insertion avec l'Association pour le développement durable et solidaire (ADDS), dont la signature officielle de la convention avait eu lieu le matin même. Nous vous présenterons cette convention et l'association dans le prochain numéro.

Après avoir rencontré les salariés qui réhabilitent l'intérieur et l'extérieur de l'immeuble « La Dérobade », le sous-préfet a visité le chantier de l'école Michelet. Acoustique, plancher chauffant, aires de jeux dans la cour de récréation... l'école est totalement réinterprétée. Steeve Briois a ensuite accompagné Xavier Czerwinski à l'Ecole municipale de musique afin de valoriser le quartier, mais surtout dans le but de sensibiliser les services de l'État quant à l'obsolescence des bâtiments. Ils se sont enfin réunis dans le bureau du maire pour discuter de la mise en place des « conseils citoyens », dont la mission première est de permettre l'émergence et la valorisation d'une expression libre des habitants des quartiers.



Le Service des espaces verts prépare l'arrivée du printemps

Les fleurs sont les premiers témoins de l'évolution des saisons : Pierre Herbaut, responsable du Service des espaces verts, et les agents municipaux qui l'entourent l'ont bien compris. En fin d'année dernière, de multiples opérations de plantations de rosiers Rigo néon (roses), Rigo aprikola (abricot) et Innocenta (blancs) se sont déroulées.

Ont été concernés les voies et lieux suivants :

- Angle du Bd du Maréchal Juin et de la rue Pasteur : 100 innocenta ;
- Angle du bd Eugène Thomas et de la rue Saint-Martin : 30 Rigo néon ;
- Centre communal d'action sociale (CCAS) : 40 Rigo néon ;
- Cimetière paysager : 90 Rigo néon ;
- Bd Edouard Branly : 150 Rigo néon ;
- Bd du Général de Gaulle : 70 Rigo néon ;
- Bd Jean Moulin : 200 Rigo aprikola ;
- Rue Berthie Albrecht : 50 Rigo néon ;
- Rue Saint-Martin : 50 innocenta.

Le printemps qui arrive verra se poursuivre ce travail d'orfèvre...

Remplacement des branchements en plomb : les rues concernées en 2015

Soucieuse de santé publique, la Municipalité fera remplacer au cours des deux années à venir les 642 branchements d'eau courante en plomb encore répertoriés dans la ville. Une première vague de travaux va être prochainement lancée et concernera les voies suivantes :

- Bd Armand Fallières
- Bd du Maréchal Juin
- Bd Robert Schumann
- Rue Jules Guesde
- Rue de l'Humanité
- Rue du 4 septembre
- Rue Paul Vaillant-Couturier
- Rue Voltaire
- Ruelle Pérard
- Square Louis Braille
- Voie des Hauts-Marchés

En fin d'année 2016, l'ensemble des branchements en plomb subsistants auront été supprimés.

Aux divins massages de Thalie

Salon de massages



C'est dans une ambiance tamisée et teintée de bois que Nathalie Borowczak vous invite à la détente à travers les différents massages qu'elle pratique depuis un an à son domicile.

À une époque, elle aurait aimé suivre des études pour devenir masseur-kinésithérapeute ; cependant, elle n'avait pas les diplômes adéquats. Son licenciement lui a permis de rebondir en investissant sa prime de départ pour suivre une formation sur les différents massages de bien-être non thérapeutiques.

Californien, lomi lomi hawaïen, balinaï, aux pierres chaudes, ayurvédique... Il y a forcément un massage pour vous : Nathalie vous conseillera si vous ne savez lequel choisir. Relaxant, énergisant, harmonisation des énergies, pétrissage des muscles... une heure trente environ durant laquelle votre corps vous remerciera.

Nathalie prend soin de tout le monde en proposant des massages pour les femmes enceintes et les bébés. À partir du quatrième mois et ce jusqu'à la fin

de la grossesse, elle pratiquera notamment des étirements du bassin, du dos et des cuisses, pour vivre pleinement votre grossesse. Les bébés sont également les bienvenus dès leur premier mois. Et Nathalie ne manquera pas de donner conseils et techniques de massage aux mamans.

Afin de rendre le bien-être accessible à tous, Nathalie propose régulièrement sur son site et sa page Facebook « Aux divins massages de Thalie » promotions et offres de découverte. Et pour profiter des bienfaits de ses massages, une carte de fidélité vous sera remise !



Aux divins massages de Thalie

163 rue Gambetta

06 16 20 43 11

sur rdv du lundi au samedi de 9 h à 20 h

www.auxdivinsmassagesdethalie.fr

Goutier

Fabricant de meubles français



L'entreprise familiale a plus de 50 ans d'expérience. Réputée pour ses chambres d'enfants, elle s'est diversifiée et propose toute une gamme de meubles séjours, salons et chambres.

Le fabricant produit ses meubles en France, avec du bois issu de forêts régionales françaises gérées durablement, en privilégiant des partenaires de proximité. Il est également un des rares fabricants à exporter dans le monde entier.

L'enseigne est installée depuis 2011 à Hénin-Beaumont. La responsable, Nelly Lamarre, est satisfaite de l'implantation géographique du magasin. Facile d'accès, sa clientèle vient des grandes villes des alentours : Douai, Lille, Amiens. Elle forme avec ses deux employés une équipe soudée, pour qui c'est toujours un plaisir de faire découvrir les meubles de la marque.

Les meubles de style contemporain sont modulables et fonctionnels. Gage de qualité, les meubles Gautier sont garantis et ont obtenu la triple certification QSE (Qualité, Sécurité et Environnement). Fabriqués à la commande, il n'y a pas de stock. Cependant, la livraison est rapide, environ trois semaines. Toujours dans un souci de rendre le client unique, il y a un réel suivi clientèle.

Et les enfants adorent accompagner leurs parents au magasin, découvrant le côté fonctionnel et ludique des chambres qui leur sont destinées.



Meubles Gautier
Zone commerciale Maison + (sortie Ikea 16.1)
Lundi de 14 h à 19 h
Du mardi au samedi de 10 h à 19 h
03 91 83 33 34
www.gautier.fr

Groupe majorité municipale

Procès de l'affaire héninoise : la municipalité obtient une indemnisation supérieure en appel

Contrairement à la propagande mensongère de la Voix du Nord, l'appel du procès des prévenus de l'affaire héninoise devant la Cour d'appel de Douai a permis d'obtenir une indemnisation supérieure au jugement de première instance.

En première instance le montant total des sommes allouées à la Ville au titre du préjudice matériel était de 666.398 €.

En appel et grâce à notre nouvel avocat, le montant total des sommes allouées est de 885.661 €.

La Cour d'appel a accordé pour certains dossiers des montants nettement supérieurs, à la suite de notre demande motivée en appel, notamment :

- dossier Couvreur (avions-taxis) : 88.504 € mis à la charge de Jérémie Couvreur, les autres mis en cause ayant déjà été condamnés pour ce dossier par la Chambre régionale des comptes alors que le tribunal avait alloué à la commune la somme de 18.000 € ;
- dossier Bouche : la Cour nous alloue 168.178 € (dans la limite de 143.778 € à la charge de J.-M. Bouche), alors que le tribunal avait alloué 130.000 € ;
- dossier Guasti : 128.587 € alloués à la ville en cause d'appel, alors que le tribunal avait indemnisé à hauteur de 50.000 € ;
- dossier Réveillon : 98.590 € alloués en cause d'appel (80.000 € premier ressort) ;
- dossier Pawlisko : 19.985 € alloués en cause d'appel (10.000 € en premier ressort) ;
- dossier Cèdre bleu : 4.500 € alloués en cause d'appel (0 € en premier ressort) ;
- dossier Camargue : 1.400 € alloués en cause d'appel (0 € en premier ressort).

Gérard Dalongeville écope quant à lui d'une condamnation lourde et solidaire dans de nombreux dossiers.

Autant d'exemples qui montrent que nous étions dans le vrai quand nous disions que l'équipe Binaisse avait été très légère dans ses premières demandes.

Ceux qui pensaient que la Ville serait perdante en appel pour des questions politiques en sont également pour leurs frais. Il suffisait d'être pugnace, volontaire et d'avoir au cœur la volonté de laver l'honneur de nos concitoyens : autant de choses qui ont manqué à Eugène Binaisse et son équipe. Le préjudice subi par les contribuables d'Hénin-Beaumont va maintenant être réparé par les dommages et intérêts que la Ville va recouvrer.

Les élus de la majorité municipale

Contact : majorite.heninbeaumont@gmail.com



Groupe Agissons Unis pour Hénin-Beaumont

Texte non parvenu

Fête du printemps de l'Amicale de la ZAC

L'Agenda

Du lundi 2 au jeudi 5 et samedi 7 mars

Tournois de football du Stade héninois et de l'Olympique héninois : Espace François Mitterrand (EFM).

Mercredi 4 mars

Heure du conte sur le thème du loup : 16 h à la médiathèque.

Samedi 7 mars

Soirée annuelle de l'Olympique héninois : 19 h à la Salle des fêtes.

Repas annuel du FC Beaumont : 19 h à la Salle Debeyre.

Dimanche 8 mars

Exposition à l'occasion de la Journée de la Femme : de 10 h à 17 h à la maison de quartier Thorez.

Mardi 10 mars

Collecte de sang par l'EFS : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 à la Salle des fêtes.

Cérémonie du 109e anniversaire de la Catastrophe des mines de Courrières : 18 h au cimetière centre.

Mercredi 11 mars

Tournoi de bridge : Foyer Léon Jouhaux.

Du vendredi 13 mars au dimanche 5 avril

Tournoi Open Volvo du Tennis club héninois : EFM (cf. pages intérieures).

Vendredi 13 mars

Mes amours au loin (théâtre) : 20 h à l'Escapade.

Du vendredi 13 au vendredi 27 mars

Exposition de dessins, photos et textes L'égalité, c'est pas sorcier ! : de 14 h à 18 h 30 et les soirs de spectacle à l'Escapade.

Samedi 14 mars

Journée nationale de l'audition avec l'association Mieux entendre pour se comprendre : de 10 h à 17 h à la Salle Jean Moulin.

Heure du conte sur le thème du loup : 16 h à la médiathèque.

Spectacle Celtic Legends (danse Irlandaise) avec l'association Le Temps de vivre : Le Sébastopol à Lille ; départ Parking Diderot à 12 h 45, retour vers 16 h 45 ; 44 € (inscriptions en cours).

Repas dansant de la paroisse Sainte-Claire-en-Héninois : Salle Lalo.

Lundi 16 mars

Rencontre avec l'association Amazon.Cancer à l'occasion de Mars bleu, prévention sur les cancers masculins : de 14 h à 17 h à la Salle Anicet Copin.

Mercredi 18 mars

Heure du conte sur le thème du loup : 16 h à la médiathèque.

Samedi 21 mars

Carnaval organisé par la Ville en partenariat avec l'association du Champ de l'Abbaye en : départ 14 h depuis le boulevard Jean Moulin.

Concert de Natacha Atlas (musique du monde) : 20 h à l'Escapade.

Repas dansant de la paroisse Sainte-Claire-en-Héninois : Salle Lalo.

Samedi 21 et dimanche 22 mars

Concours de tir à l'arc de la Flèche héninoise : 9 h 30 le samedi et 9 h le dimanche au Stade Birembaut.

Dimanche 22 mars

Premier tour des élections départementales.

Championnat départemental UFOLEP organisé par la GR Héninoise : de 9 h à 15 h à l'EFM.

Critérium du Football club féminin : de 9 h à 12 h à l'EFM.

Déjeuner dansant avec Le Temps de vivre : l'Oasis à Winnezele ; de 12 h à 19 h ; 29 € (inscriptions en cours).

Du jeudi 26 au dimanche 29 mars

Parcours du cœur 2015 (cf. pages intérieures).

Vendredi 27 mars

Frida Kahlo (théâtre) : 20 h à l'Escapade.

Samedi 28 mars

Heure du conte sur le thème du loup : 16 h à la médiathèque.

Concours fédéral organisé par Hénin-Beaumont pétanque : 15 h au boulodrome du Stade Birembaut.

Dimanche 29 mars

Second tour des élections départementales.

4e journée départementale FFN, organisée par le Club nautique : 14 h 30 à la Piscine municipale.

Challenge Petit organisé par les Cracks de mulot : de 9 h à 15 h au Stade Birembaut.

Du samedi 28 au lundi 30 mars

Fête du printemps de l'Amicale de la ZAC : ducasse, repas midi et soir à la salle Jean Moulin les samedi, dimanche et lundi soir, marché aux puces le samedi, réception des aînés le lundi à la Salle Jean Moulin à 16 h.

Vendredi 3 avril

Léa dans le ciel (théâtre, danse, vidéo) : 20 h à l'Escapade.

Informations

Service des relations publiques de la Ville d'Hénin-Beaumont

03 21 74 87 27



Hénin-Beaumont

en partenariat avec l'Association du Champ de l'Abbaye

CARNAVAL

D'HÉNIN-BEAUMONT



édition

2015

21 mars 2015 à 14 h
Boulevard Jean Moulin
ZAC des deux villes

www.mairie-heninbeaumont.fr